

### **1. Identification de l'acheteur public / pouvoir adjudicateur**

Commune de Villeneuve-Loubet

Hôtel de Ville / Place de la République - 06270 VILLENEUVE LOUBET (France)

Téléphone fixe : 04 92 02 60 31 / E-mail : [commande-publicque@villeneuveloubet.fr](mailto:commande-publicque@villeneuveloubet.fr)

Adresse Internet de l'acheteur public : [www.villeneuveloubet.fr](http://www.villeneuveloubet.fr)

Adresse Internet du profil d'acheteur : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

### **2. Procédure de passation**

Marché public passé selon une procédure formalisée d'Appel d'Offres Ouvert en application des articles L. 2124-2, R.2161-2 et suivants du Code de la Commande Publique à l'exception du lot n°4 qui se verra attribué sans publicité ni mise en concurrence préalables en application des articles R.2123-1 et R. 2122-8 du code de la commande publique. Ce lot présente une valeur estimée inférieure à 40.000 € HT et n'excède pas 20 % de la valeur totale estimée de tous les lots.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics (A.M.P.)

L'acheteur public n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs publics.

### **3. Objet du marché et caractéristiques principales**

Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations diverses de nettoyage d'entretien et de vitrerie des bâtiments communaux de la Commune de Villeneuve Loubet.

Code CPV : 90910000 - Services de nettoyage

Catégorie de services : 14 - Services de nettoyage de bâtiments

Conformément aux articles L. 2125-1, R. 2162-1 et suivants, ainsi que R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique, le marché sera conclu selon la technique d'achat de l'accord cadre exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande sans remise en concurrence, ni négociation avec le titulaire.

En respect de l'article L. 2113-10 du Code de la Commande Publique, le marché se décompose en trois (03) lots tels que décrits ci-après.

Les candidats ont la possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

- **Lot n°1 : Bâtiments administratifs**  
Code CPV : 90919200 - Services de nettoyage de bureaux  
Montant maximum annuel : 150.000 euros HT
- **Lot n°2 : Bâtiments scolaires et petite enfance**  
Code CPV : 90919300 - Services de nettoyage des écoles  
Montant maximum annuel : 150.000 euros HT
- **Lot n°3 : Vitrerie de tous les bâtiments administratifs, scolaires et petite enfance**  
Code CPV : 90911300 - Services de nettoyage de vitres  
Montant maximum annuel : 50.000 euros HT
- **Lot n°4 : Locaux de la police portuaire**  
Code CPV : 90919200 - Services de nettoyage de bureaux  
Montant maximum annuel : 3.500 euros HT

Le marché prendra effet à compter de la date de sa notification pour une durée d'un (01) an ferme.

Une reconduction expresse sera possible trois (03) fois pour une période équivalente à un (01) an.

Conformément à l'article R. 2151-8 du Code de la Commande Publique, il est précisé que les variantes ne sont pas acceptées.

#### Visite obligatoire de site

En application de l'article R. 2151-3 du Code de la Commande Publique, une visite du site, objet du marché, est obligatoire par le candidat sous peine de voir sa proposition rejetée par la Commune.

Cette disposition est nécessaire afin que chaque candidat puisse se rendre compte de l'état des lieux et des équipements; ainsi que des difficultés éventuelles d'exécution des prestations. Ainsi, il ne pourra être en aucun cas allégué d'une mauvaise information.

L'organisation des visites est assurée entre le lundi 04 mai 2026 et le jeudi 28 mai 2026 inclus.

Aucune visite ne sera programmée en dehors de ces dates.

Les visites s'organiseront du Lundi au Vendredi (hors jours fériés) de 9 heures 00 à 16 heures 00.

### **4. Conditions de participation**

Le marché sera attribué, soit à un titulaire unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques conjoint ou solidaires.

En cas de groupement, les candidatures et les offres sont présentées soit par l'ensemble des membres du groupement, soit par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement.

Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public.

En vertu de l'article R. 2151-7 du Code de la Commande Publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou plusieurs groupements.

## **En respect du Code de la Commande Publique, l'Acheteur Public a pris la décision d'examiner les offres avant les candidatures.**

Dans ce cadre, conformément aux dispositions de de l'article R. 2144-4 du Code susmentionné, l'Acheteur Public n'exige que du seul candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public que ce dernier justifie ne pas être dans un cas d'interdiction de soumissionner.

L'examen de la candidature s'opèrera en respect des articles L. 2141-1 et suivants du Code de la Commande Publique ; ainsi que des articles L. 2142-1, R. 2143-1 et suivants, R. 2144-1 et suivants du même Code.

L'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire en attendant que le candidat putatif transmette, sur invitation de l'Acheteur Public, les documents référencés dans le dossier de consultation.

### **5. Examen des offres**

Les offres seront jugées en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. Offre financière proposée (40 points).
2. Valeur technique (50 points) – Le jugement de ce critère s'opèrera par le biais de sous critères dont le détail figure dans le Dossier de consultation (D.C.E.) tenu à disposition des candidats.
3. Politique environnementale en lien avec le marché (10 points)

### **6. Retrait des dossiers de consultation/modalités de remise des offres**

Conformément aux articles R. 2132-7 et suivants du Code de la Commande Publique, l'Acheteur Public met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, sur le profil d'acheteur suivant :

<https://www.marches-securises.fr> / Mot-clé : Villeneuve Loubet

En respect du droit de la commande publique, la Commune assure la mise en œuvre d'une dématérialisation totale de ses procédures de marchés publics.

Il sera donc demandé aux candidats de remettre l'intégralité de leur offre par voie électronique via le profil d'acheteur mentionné ci-avant.

**Les offres transmises par toute autre voie que la voie dématérialisée seront déclarées irrégulières et rejetées.**

Conditions et mode de paiement : Le site d'accès est libre après inscription gratuite

Les frais d'accès au réseau sont à la charge de chaque candidat.

Date limite d'obtention des Dossiers de Consultation : Lundi 1<sup>er</sup> juin 2026 à 11 heures 00.

### **7. Modalités essentielles de financement et de paiement.**

Conformément aux dispositions des articles L. 2191-1 et suivants Code de la Commande Publique, l'exécution financière du marché s'opèrera dans les conditions suivantes :

Les prestations seront financées sur les fonds propres du budget communal.

Les prestations seront payées, au(x) Titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s), dans les délais fixés par les articles L. 2192-10, R. 2192-10 et suivants du Code de la Commande Publique ; à savoir, par mandat administratif après service fait à compter de la réception d'une demande de paiement dans un délai global de trente (30) jours.

Les modalités d'application de l'article en question sont précisées par le Décret modifié n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

### **8. Date limite de remise des offres**

Le lundi 1<sup>er</sup> juin 2026 à 11 heures 00.

### **9 Procédure de recours**

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice – 18, avenue des fleurs - 06000 Nice, Tél. : 04 89 97 86 00 / courriel : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr).

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Nice – 18, avenue des fleurs - 06000 Nice, Tél. : 04 89 97 86 00 / courriel : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr)

### **10. Renseignements complémentaires**

La langue dans laquelle les dossiers devront être rédigés est : Le Français.

En application de l'article R. 2143-16 du Code de la Commande Publique, si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats devront obligatoirement adresser leurs demandes par voie électronique, via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Le délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **11. Date d'envoi de l'avis à la publication**

Le 29 avril 2026